

Valenton, France – Le SIAAP et Veolia assureront ensemble l'exploitation et la maintenance

Dossier de rédaction de H2o
November 2017

Veolia a été retenue par le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) pour assurer ses activités les opérations d'exploitation et de maintenance de l'usine d'épuration de Valenton (val-de-Marne) dans le cadre d'une société d'économie mixte à opération unique. D'une durée de 12 ans pour un montant cur proche de 400 millions d'euros, ce contrat traduit leur ambition de contribuer par ce partenariat au renforcement du caractère exemplaire et innovant du service public de l'assainissement francilien, dans une logique de long terme.

Partenariat inédit en France pour une opération de cette importance, c'est au sein d'une société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) que le SIAAP et Veolia vont piloter l'exploitation quotidienne de cette station d'épuration essentielle au dispositif d'assainissement de l'agglomération parisienne. Veolia s'engage ainsi aux côtés du SIAAP dès le 1er décembre 2017 pour préparer le démarrage opérationnel de ce partenariat au 1er avril 2018. Afin de garantir la continuité de service, est mise en place une transition humaine et technique minutieusement préparée, placée sous la responsabilité du directeur de la SEMOP, affecté à temps plein, accompagné d'équipes RH et techniques de Veolia. Dans cette usine classée SEVESO, le management de la sûreté industrielle et de la sécurité des équipes sera une priorité absolue. L'usine de Valenton produira autant d'énergie durable que consommée. Elle bénéficiera d'une globalisation de 100 % de ses équipements, mais aussi d'une modularité numérique 3D des fins d'exploitation, de maintenance, de programmation de travaux, de formation et d'outil pédagogique. La mise en place d'un système d'hypervision permettra le suivi en temps réel par le SIAAP des indicateurs de performance. Afin de renforcer la maîtrise publique, une gouvernance innovante et visionnaire s'appuiera sur un conseil d'administration présidé par le SIAAP et sur un engagement de transparence prioritaire et partagé par tous au quotidien.

"Avec le SIAAP, nous allons inventer le service d'assainissement du futur, un service d'excellence, à la pointe de l'innovation, aux performances remarquables, aussi bien au plan technique qu'économique et social, accentuant ainsi le leadership du SIAAP dans les métiers de l'assainissement", précise Frédéric Van Heems, directeur général de Veolia Eau France.

Veolia